

# OBJET : Réponse à l'enquête publique sur les dangers et inconvénients environnementaux et sanitaires liés à l'usine ALTEO de Gardanne.

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

En tant habitant(e) des Bouches-du-Rhône et citoyen(ne) soucieux(se) de l'avenir de ma région et de la santé de nos enfants, je réponds ce jour, par la présente, à l'enquête publique sur le complément de l'étude d'impact réalisée par la société ALTEO GARDANNE relative à l'appréciation des dangers et inconvénients environnementaux et sanitaires cumulés de l'usine d'alumine de Gardanne et des installations de stockage de déchets de résidus minéraux sises au lieu-dit « Mange-Garri ».

Ces déchets industriels chargés en métaux lourds et en soude sont stockés à l'air libre dans une zone très peuplée extrêmement proche de certaines habitations. **Pourquoi ?** Le site n'est même pas clôturé et des jeunes y jouent en VTT ou motocross.

Ces déchets présentent un danger potentiel que nul ne peut ignorer !! Soude, Arsenic, chrome, pour ne citer qu'eux (rapport ANSES). Les boues rouges auraient également une radioactivité 4 à 8 fois supérieure au seuil naturel (rapport BRGM). **Pouvez-vous infirmer cela ?**

Les riverains proches constatent régulièrement la présence de poussière rouge dans leur jardin, maison, sur leur terrasse. Par jour de grand vent, on retrouve ces particules à plusieurs kilomètres. J'ai également pu constater que la ville de Gardanne est entièrement rouge (écoles, hôpitaux, crèches, maison de retraite...).

Je m'oppose donc au renouvellement du stockage de ces déchets sur la commune de Bouc Bel Air et plus largement dans notre département. Je demande l'application du principe de précaution et donc l'arrêt du stockage et le non renouvellement de l'autorisation de stockage émise par la Préfecture.

## Questions posées au commissaire enquêteur

Pour les PM2,5 seules les données ATMOSUD sont reprises dans le complément à l'étude d'impact. Pour quelles raisons ? Cela ne remet-il pas en cause les conclusions du rapport ?

Un seul site de mesure situé à proximité immédiate du site de Mange-Garri pour ces poussières concerne la population de BBA. Pour quelles raisons aucun site de mesure n'a été installé au milieu des habitations de BBA? Il en faut plusieurs et ces appareils se louent. Ce n'est pas le manque d'appareils qui doit primer, ce sont les mesures.

Doc 34

Une analyse sur l'influence des conditions météo apparaît également dans ce complément d'étude. Seules les données d'un site situé à Gardanne sont reprises dans ce document. Pour quelle raison les données du site de Mange-Garri n'ont-elles pas été étudiées dans le cadre de cette analyse de l'influence des conditions météo ?

Aucune mesure effectuée pour les particules ultrafines. Pour quelles raisons aucune mesure n'a été effectuée sur les particules ultra-fines ? Nanoparticules

Une étude de réhabilitation du site est-elle prévue pour sa sécurisation à long terme ?

Qui financera l'étude de réhabilitation du site?

Un chiffrage des travaux pour réhabiliter le site a-t-il été fait?

Pourquoi Alteo n'importe-t-il pas d'alumine brute qui éviterait une grande partie de la pollution due aux boues rouges?

### **Les arrêtés**

L'arrêté d'exploitation du site de Mange-Garri prévoit que ce site soit sécurisé et fermé. Pourquoi n'est-il pas clôturé ?

L'arrêté d'exploitation du site de Mange-Garri prévoit que les envois de poussières doivent être contenus. Pourquoi les arbres autour du site sont-ils rouges ?

Pourquoi la soude (NaOH) est dosée dans la bauxaline et son lixiviat selon les rapports INERIS 2012 et 2017, pour le classement en dangerosité de la bauxaline ?

Pourquoi la soude contenue dans le lixiviat de la bauxaline, à une concentration maximale calculée à 0.77% dans le rapport INERIS 2017, rendrait la bauxaline irritante pour les yeux et irritante cutanée si cette substance était déclarée " produit", et qu'Alteo prétend que les envolées de poussières dans les écoles et chez les riverains ne le seraient pas ?

Pourquoi Alteo n'a pas respecté les recommandations faites dans le rapport IDE et n'a pas neutralisé les déchets déposés sur le site de Mange-Garri?

### **L'eau**

Pourquoi la soude (NaOH) n'apparaît pas dans la liste des composants de la Bauxaline sur le document officiel nommé " fiche de données de sécurité de la Bauxaline " du 13 sept 2013 ?

Nous nous payons des PV ,Les industriels peuvent en payer ( C'est très incitatif )-

Dans le rapport d'IDE de janvier 2006 (rapport réalisé pour le groupe ALCAN, société aluminium Pechiney usine de Gardanne), il est écrit en p22 partie 3, "réduction des potentiels de dangers": *afin de limiter les risques de pollution des eaux, les résidus qui seront acceptés sur le centre de stockage de Mange-Garri seront inertes ou banals (pour une très faible proportion). La bauxaline aurait été neutralisée avant son dépôt sur site, elle ne contribuera pas à la formation d'eaux significativement alcalines lors de son lessivage par les eaux de pluie.* Comment expliquer aujourd'hui que les lixiviats de la Bauxaline aient un pH voisin de 10,9 (cf rapport INERIS 2017), c'est-à-dire très alcalin, et que les eaux prélevées dans les piézomètres 1 et 2 aient un pH entre 12 et 13 (pH extrêmement alcalin), polluant ainsi très significativement les eaux du milieu naturel ?

Pourquoi Alteo dépose des déchets sans respect des valeurs limites de rejet édictées dans l'arrêté du 26 mars 2012 relatif aux prescriptions générales applicables aux ICPE (...) Art 35 ?

Valeurs limites de rejet réglementaire : pH 5.5 à 8.5 (9.5 en cas de neutralisation)

Valeurs lixiviats Bauxaline : pH 10.9

Valeurs lixiviats dans les piézomètre N°1 et 2 en 2017 : 12.77 et 12.42

Pour quelles raisons la capacité du Bassin 7 va-t-elle être triplée ?

Le traitement au CO2 est semble-t-il capable d'éliminer la plupart des polluants des 270m3/heure de l'eau renvoyée à la mer. Quels sont les tonnages de polluants ainsi éliminés et leur composition ?

Le traitement au CO2 est semble-t-il capable d'éliminer la plupart des polluants des 270m3/heure de l'eau renvoyée à la mer.

Où sont-ils ensuite acheminés et quelles précautions sont prises pour leur non dissémination ?

Où sont les résultats des tests d'irritation oculaire et cutanée, réalisés à partir des envolées de poussières de la Bauxaline ?

### **Le recyclage**

Y a-t-il un projet d'extraction des terres rares contenues dans les boues rouges sur le site de Mange-Garri ?

Alteo peut-il prendre l'engagement formel que la décharge de Mange-Garri ne sera jamais utilisée comme carrière pour l'exploitation des terres rares ?

Dans le cas où un recyclage massif de Bauxaline serait mis en œuvre, les Boucains craignent les conséquences environnementales de manutentions et de trafic intense sur un site impossible à protéger (Poussières, trafic routier, pollution des eaux souterraines, etc ...) Quelles sont les dispositions drastiques proposées par les services de l'Etat et Alteo pour minimiser les conséquences d'un tel chantier ?

Le site de mesures de Mange-Garri mesure de manière alternative les poussières sédimentables et inhalables à l'aide d'un mesureur avec un taux de couverture de 47 %. D'autres sites de mesures situés à Gardanne ne mesurent que les poussières inhalables et pour l'un d'entre eux la mesure est effectuée via un analyseur automatique permettant une couverture de 100 %. Pour quelles raisons le site de mesures de Mange-Garri n'a-t-il pas été équipé d'un analyseur automatique ?

Les deux usines ALTEO et UNIPER empestent les villes de Gardanne , Bouc bel Air , Meyreuil .

Elles ont été implantées à leur époque respective dans des zones en plein champs loin de tout.

Qui à distribué les permis de construire dans ces villes autour des pollueurs ?

LES MAIRES DE CHAQUE VILLE.

Et maintenant ces USINES sont en pleine ville !

Actuellement est ce que on construirait des unités aussi polluantes sur le VIEUX PORT ou sur la PLACE DE LA PREFECTURE à Marseille ? on est curieux sur votre réponse ?

Les conditions d'exploitation ont changé ,matière première ou combustible et ainsi les usines ne sont plus adaptées à leur destination .Monsieur le Préfet PACA fabrique à l'arraché des autorisations d'exploiter sur mesure et ce sont les riverains qui en subissent les conséquences.

Plus aucune industries est aux normes :

UNIPER est autorisé a polluer **28 fois plus** que ce qui est autorisé par l'EUROPE !

UNIPER pollue **60 fois plus** que l'INCINERATEUR DE FOS !

Il en est surement autant pour ALTEO

Pour le réchauffement climatique ,nous citoyens on nous taxe pour l'essence , le gaz oil, le fuel de chauffage ,l'électricité etc...( nous allons peut-être baisser le CO2 localement !!)

Ces deux grosses usines ne veulent pas payer la taxe Carbonne car il semblerait que cela mettrait les usines en péril . Cela coute moins cher de rendre les riverains malades Cancereux Problèmes respiratoires etc ....c'est la SECU qui paye !

La Mer Méditerranée est une poubelle aqueuse pour tout le monde : dans notre région il y a ALTEO Vers CASSIS et les égouts de Marseille dans la calanque de Marseilleveyre.

Il en est de même pour la pêche interdite dans la zone des calanques, les dégats sur les fonds marins par le chalutage et les ancrages marines.

C'est bon vivre dans les calanques elles sont protégées par le (Conservatoire du littoral !)

Nous demandons à Monsieur le Préfet PACA de mettre en place une étude épidémiologique et de faire des prélèvements directement dans les maisons, les écoles et lieux publics sur les trois villes citées ainsi que des suivis médicaux. Malgré les promesses, toujours pas de début de surveillance car les Maires ont peur des résultats !!!

De toute façon ce sont les pollueurs qui doivent être les payeurs.

## **NOUS RIVERAINS SUBISSONS LES POLLUTIONS ACCORDEES PAR L'ADMINISTRATION**

Pour le conseil d'administration de l'ALNP